

5.0 crédits	30.0 h + 0.0 h	2q
-------------	----------------	----

Enseignants:	Provost Anne-Catherine (coordinateur) ; SOMEBODY ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables :	/
Thèmes abordés :	<p>I LES NORMES COMPTABLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION</p> <p>I.1 L'évaluation des actifs et des passifs non financiers</p> <p>Actifs</p> <p>Immobilisations</p> <p>' IAS 16 Immobilisations corporelles</p> <p>' IAS 17 Contrats de location</p> <p>' IAS 36 Dépréciation d'actifs</p> <p>' IAS 38 Immobilisations incorporelles</p> <p>' IAS 40 Immeubles de placement</p> <p>Cycle de production / Ventes</p> <p>' IAS 2 Stocks</p> <p>' IAS 11 Contrats de construction</p> <p>' IAS 18 Produits des activités ordinaires</p> <p>Passifs</p> <p>' IAS 19 : Avantages du personnel</p> <p>' IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</p> <p>I.2 L'évaluation des actifs et passifs financiers</p> <p>Les instruments financiers</p> <p>' IAS 32 : Instruments financiers (Informations à fournir et présentation)</p> <p>' IAS 39 : Instruments financiers (comptabilisation et évaluation)</p> <p>Les stocks'options</p> <p>' IFRS 2 : Paiements en actions et assimilés</p> <p>I.3 Impôts sur le résultat</p> <p>' IAS 12 Impôts sur le résultat</p> <p>II. LES NORMES D'INFORMATION FINANCIÈRE</p> <p>II.1 Le périmètre de reporting</p> <p>' IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels</p> <p>' IAS 28 Participations dans des entreprises associées</p> <p>' IAS 31 Regroupements d'entreprises</p> <p>Les modifications du périmètre</p> <p>' IFRS 3 Regroupements d'entreprises</p> <p>II.2 Les normes de présentation de l'information financière</p> <p>1. Les Etats financiers</p> <p>' IAS 1 Présentation des états financiers</p> <p>' IAS 7 Tableau des Flux de trésorerie</p> <p>' IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</p> <p>' IAS 10 Evènements postérieurs à la date de clôture</p> <p>' IFRS 1 Premières application des normes d'information financière internationales</p> <p>2. Les informations complémentaires</p> <p>' IAS 14 Information sectorielle</p> <p>' IAS 24 Information relative aux parties liées</p> <p>' IAS 33 Résultat par action</p> <p>' IAS 34 Information financière intermédiaire</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de maîtriser les principales règles définies par les IAS/IFRS en matière d'établissement des comptes annuels et de les mettre en pratique sur base d'exemples concrets</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit ou oral
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral
Bibliographie :	Comptabilité financière en IFRS Pearson Education
Cycle et année d'étude: :	> Certificat d'université : Expertise judiciaire comptable > Certificat d'université en expertise comptable > Année d'études préparatoire au master en sciences de gestion (horaire décalé 2)
Faculté ou entité en charge:	BLSM